



Association Les Papillons

Accueil extrascolaire
Petite enfance

Contrat d'inscription 2019-2020

pour l'Accueil extrascolaire (AES)
Dompierre / Léchelles / Russy

Cette inscription est valable pour toute l'année scolaire, **soit du 29 août 2019 au 3 juillet 2020, vacances non-comprises**. Le délai d'inscription est de 15 jours.

Merci de bien vouloir compléter avec soin ce contrat d'inscription. Les informations remises seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

Enfant

(Veuillez svp. remplir une inscription par enfant)

Nom et prénom : _____

Date de naissance : _____

Assurance maladie et accidents : _____

Classe et coordonnées de l'enseignant(e) : _____

Coordonnées de la mère ou du représentant légal

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

N° téléphone : _____

N° mobile (cas d'urgence) : _____

Situation familiale (marié, monoparental ...) : _____

Adresse mail : _____

Coordonnées du père ou du représentant légal

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

N° téléphone : _____

N° mobile (cas d'urgence) : _____

Situation familiale (marié, monoparental ...) : _____

Adresse mail : _____

Autre personne à contacter en cas d'urgence

Nom et prénom : _____

N° téléphone : _____



Association Les Papillons

Accueil extrascolaire
Petite enfance

Cochez les cases désirées :

Horaire		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Léchelles	Dompierre					
De 7h00 à 8h00	De 7h00 à 7h50					
De 7h30 à 8h00	De 7h30 à 7h50					
De 8h00 à 11h35 (alternance matin)	De 7h50 à 11h25 (alternance matin)					
Repas de midi De 11h35 à 13h45	Repas de midi De 11h25 à 13h35					
De 13h45 à 15h25 (alternance après-midi)	De 13h35 à 15h15 (alternance après-midi)					
De 15h25 à 16h30	De 15h15 à 16h30					
De 15h25 à 17h00	De 15h15 à 17h00					
De 15h25 à 17h30	De 15h15 à 17h30					
De 15h25 à 18h00	De 15h15 à 18h00					

Ou Horaires irréguliers

- ▶ Lundi au vendredi de 7h00 au début de l'école : sans le déjeuner mais avec possibilité d'amener son propre déjeuner et de le consommer à l'accueil
- ▶ Mardi, mercredi, jeudi et vendredi (alternance du matin): l'enfant amène sa récréation
- ▶ **Lundi, mardi, jeudi et vendredi : pause de midi avec repas**
- ▶ Lundi, mardi, jeudi et vendredi de la fin de l'école à 18h00 : l'enfant amène sa récréation
- ▶ Lundi, mardi, jeudi et vendredi (alternance de l'après-midi)

L'accueil extrascolaire se trouve au foyer de la Grande Salle à Dompierre et au Pavillon de Léchelles.

Questions complémentaires :

- L'enfant sera amené et recherché par ses parents.
- Notre enfant effectuera seul le trajet du lieu d'accueil au domicile. (Merci de bien vouloir assurer qu'il parte à l'heure convenue lors de l'inscription).
- Notre enfant n'est pas capable d'effectuer seul le trajet du lieu d'accueil au domicile. Noms des personnes qui viendront le chercher : _____
- Souhaitez-vous que votre enfant participe aux devoirs accompagnés ?
- Avez-vous des questions, des souhaits ou des remarques concernant l'accueil extrascolaire ?
Si oui, lesquels ? _____

Informations complémentaires (confidentialité garantie) :

- ▶ Votre enfant souffre-t-il d'une maladie particulière ? oui non
Si oui, laquelle ? _____
- ▶ Présente-t-il des allergies (alimentaires ou autres) ? oui non
Si oui, lesquelles ? _____



Association Les Papillons

Accueil extrascolaire
Petite enfance

► Suit-il un régime alimentaire particulier ? oui non

Si oui, lequel ? _____

► Est-il actuellement sous traitement médical ? oui non

Si oui, lequel ? _____

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant : _____

Afin d'établir une facturation correcte, nous vous prions de nous remettre votre dernier avis de taxation valable au 1^{er} janvier de l'année en cours. Si ce document n'est pas parvenu à l'Association dans les 15 jours, le tarif maximum sera appliqué.

Le délai de résiliation du présent contrat est de 2 mois pour la fin d'un mois.

Toute demande de modification de jours de prise en charge doit être faite au plus tard 15 jours à l'avance. Celles-ci sont soumises aux mêmes conditions qu'une résiliation de contrat.

Nous attestons avoir pris connaissance des informations générales pour l'Accueil extrascolaire de l'Association « Les Papillons ».

Date du début souhaité de la prise en charge :

Lieu et date :

Signatures des parents ou du représentant légal :

.....

Formulaire à retourner à

Association « Les Papillons »

Rte de Fribourg 14

1773 Léchelles

ou par mail : secretariat@associationlespapillons.ch